

**Pour
que vive
la SNCM**

**que l'Etat tienne
ses engagements!**



C'est le gouvernement qui prend la Corse et la SNCM en otages

Voilà maintenant plus de dix jours que les marins, les sédentaires et les officiers de la SNCM sont en grève après un préavis d'un mois durant lequel le gouvernement est resté silencieux alors qu'il s'agissait du non respect de sa propre parole et des engagements pris au mois de janvier au sortir d'une première grève de 8 jours.

L'attitude désinvolte du gouvernement est insupportable et indigne, sinon cynique. Avant les élections, il s'était engagé à garantir le plan long terme (PLT) qui permettait d'envisager l'avenir autour de trois axes essentiels la modernisation de la flotte, l'attribution de la délégation de service public (DSP), un plan de départ volontaire.

Messieurs Frérot et Jaillanac avec la complicité du gouvernement ont tout fait pour le saborder jusqu'à l'intervention devant l'Assemblée nationale du président de l'Exécutif de la Collectivité territoriale de Corse (CTC) Paul Giacobbi, député de la majorité présidentielle, expliquant qu'il fallait passer par le dépôt de bilan et se faire à l'idée que des milliers d'emplois devaient être supprimés.

Tout cela ressemble à de petits arrangements entre amis. Ces manigances du gouvernement sont pitoyables au moment où le chômage galope. Elles le sont aussi parce que dans ce dossier il a tous les moyens pour sortir de l'impasse.

**En laissant les choses en l'état
c'est le gouvernement qui prend la Corse en otage.**

Voilà pourquoi, nous exigeons qu'il tienne ses engagements et donne les moyens à notre pays d'assumer le service public de la continuité territoriale entre le continent et la Corse. Faute de quoi il portera l'entière responsabilité du désastre social et économique qui frappera nos deux régions.

Pour éviter ce spectre le gouvernement doit agir afin que :

- **que soient commandés les navires de nouvelle génération** indispensables à la poursuite de l'activité
- **que l'Etat assume ses responsabilités de garant de la continuité territoriale** à l'égard de la Corse quitte à remonter au capital de la SNCM
- **que les amendes « anti service public » infligées par la Commission européenne soient contestées** et en tout état de cause non imputable à la compagnie
- **que soit publié le décret s'agissant de l'emploi des salariés détachés** sur les lignes de cabotage national confirmant l'application de la réglementation du pays d'accueil pour empêcher le dumping social et fiscal des low-cost.
- **que Véolia assume pleinement ses responsabilités dans une sortie propre**
- **que la perspective d'une liquidation judiciaire voire d'une compagnie régionale rachitique soit écartée**

**Sur ces bases, dans le respect des salariés et des collectivités,
le gouvernement doit renouer maintenant les fils du dialogue social.**